



Demande d'abattage d'arbre(s)

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbres(s) selon le règlement communal sur la protection des arbres de 2021

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC durant 20 jours : du au

**Les remarques ou oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la
Municipalité de la commune de Suscévaz – route de Method 11 – 1437 Suscévaz**

PROPRIETAIRE

Nom, Prénom :

Adresse :

NPA, Localité :

Téléphone, email :

ARBRE(S)

Essence(s) et nombre :

Etat sanitaire de l'arbre :

No(s) parcelles(s) :

Motif de l'abattage :

Plantation(s) compensatoire(s) obligatoire(s) – position(s) à indiquer sur le plan de situation

Essence(s) prévues(s) selon annexe 9 :

No(s) parcelles(s) :

Délai de plantation (max. une année) :

Date : Signature :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE :

- 1 x Formulaire de demande d'abattage d'arbre(s)
- 1 x Extrait de cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévues
- 1 x Photographie(s) du ou des arbres concernés